

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2022**  
**COMMUNE DE VAUXAILLON**

La réunion a débuté le 8 Juillet 2022 à 19H00 sous la présidence du Maire, M LEJEUNE Patrick.

**Membres présents :**

M AUXENFANS Geoffrey  
M DOUSSIN Damien  
Mme FRANKO Céline  
Mme LASELLE Déborah  
M LEJEUNE Arnaud  
M LEJEUNE Patrick  
M LELIEVRE Jean-Pierre  
M MORIN Thierry  
M THIRY Lucien

**Membres absents représentés :**

M BRACONNIER Marc Pouvoir donné à M DOUSSIN Damien  
M CULPIN Sacha Pouvoir donné à M LEJEUNE Arnaud  
Mme POLETZ Edith Pouvoir donné à M THIRY Lucien  
Mme VAQUE Pauline Pouvoir donné à M LELIEVRE Jean-Pierre  
Mme WULLUS Emilie Pouvoir donné à Mme FRANKO Céline

**Membres absents :**

Mme RATAJCZYK Virginie

Secrétaire de séance : Mme FRANKO Céline

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres), atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

1. APPROBATION DU CR DU CM DU 15 AVRIL 2022
  2. SUBVENTION REGION CITY STADE
  3. SUBVENTION AnS CITY STADE
  4. REVISION DES TARIFS CANTINE ET ACCEPTATION DU REGLEMENT 2022/2023
  5. SUBVENTION ANCIENS COMBATTANTS
  6. DEDOMMAGEMENT PIEGAGE
  7. RENOUVELLEMENT CONTRAT SECRETAIRE
- Questions diverses

---

<b>1. APPROBATION DU CR DU CM DU 15 AVRIL 2022</b>
--

Pas de remarque formulée pour le dernier compte-rendu.

**14 voix pour**

## **2. SUBVENTION REGION CITY STADE**

Une subvention correspondant à 20% du projet est demandé à la région, soit 16 000 € HT.

**14 voix pour**

## **3. SUBVENTION AnS CITY STADE**

Une subvention correspondant à 20% du projet est demandé à l'AnS, soit 16 000 € HT.

**14 voix pour**

## **4. REVISION DES TARIFS CANTINE ET ACCEPTATION DU REGLEMENT 2022/2023**

Le règlement et les tarifs restent identiques à ceux de l'année 2021/2022, exception faite sur le tarif de la 3<sup>ème</sup> tranche qui passe de 3.05 € à 3.13 €.

**14 voix pour**

## **5. SUBVENTION ANCIENS COMBATTANTS**

Une subvention d'un montant de deux cent Euros est accordée à l'association des anciens combattants.

**14 voix pour**

## **6. DEDOMMAGEMENT PIEGAGE**

M Jean-Charles Andrieux, piégeur agréé, demande un dédommagement suite au vol de ses deux pièges au Marais Longchamps, pour un montant de 74.55 Euros.

**13 voix pour**

**1 voix contre**

## **7. RENOUVELLEMENT CONTRAT SECRETAIRE**

Le contrat de travail de la secrétaire de mairie arrivant à échéance le 22 août 2022, Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante la reconduction de celui-ci pour une durée d'un an.

**14 voix pour**

### **Questions diverses**

- Présentation des différents projets des fournisseurs du parc multisports. :

1. société K.A.T.E.C 38 000 € pour la plateforme ( 15X 27 m)

2. Pour le parc il y a 4 propositions des sociétés IMAJ, TRANSALP, RENOVSport et AGORESPACE (44132 € HT)

Le conseil se prononce pour une structure en acier composite résistant plus esthétique qu'une structure en tube, sans filets.

- La subvention accordée pour la voirie de la rue Maurice Girard s'élève à 11 000 €.

- M Thiry fait part des questions de Mme Poletz qui demande pourquoi la machine à pain est allumée 24H / 24 : Monsieur le Maire répond que la machine à pain est allumée 24h/24h car elle est en service 24h/24, et si il est possible de contacter la DDE pour mettre un marquage au sol rue Maurice Girard : Monsieur le Maire répond qu'il contactera la DDE.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21H00.

Mme FRANKO Céline  
Secrétaire de séance

M LEJEUNE Patrick,  
Maire